



Compte-rendu

Présents :

Conseillers municipaux enfants : Ange Mathilde, Arnaud Alexandre, Bediou Louise, Bellon Noé, Bocat Loanne, Cochu Vincent, Doux Léonie, Fernandez Joaquim, Galazzo-Magnien Lucie, Huard Hugo, Lefebvre Ninon, Leger-Villa Lucien, Terfassi Nahel, Verdant Lisa.
+ Michèle Flamand, Maire ; Claude Benoit, 1^{er} adjoint ; Marie-Dominique Prin, 2^e adjointe ; Denis Berne, Conseiller municipal ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

CME = Conseil Municipal Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

Claude Benoit rappelle que le prochain CME aura lieu le 6 décembre prochain. Il s'agira de travailler encore sur les projets. A partir de janvier les CME se dérouleront en 2 temps : une partie visite ou rencontre avec une personnalité et un travail sur les projets retenus pour leur mise en place.

Michèle Flamand, Maire, précise que l'on va réaliser un trombinoscope avec la photo de chacun afin de bien associer les noms aux visages des participants, adultes compris. Photos prises avant le déjeuner.

Comme convenu, chaque enfant a choisi 3 projets et les présente à l'ensemble du conseil avec ses arguments. Il en ressort quelques-uns. D'autres nécessitent débat et vote pour en retenir : 2 à courts termes et 2 nécessitant plus de réflexion, recherche, travail.

Ainsi sont choisis ce jour :

- Trouver un nom à l'école
- Mettre un abri pour les vélos proche de l'école
- Mettre en place un pédibus
- Organiser un concours d'inventions scientifiques

Trouver un nom à l'école

Pour le 6 décembre, chaque enfant élu doit proposer un nom. Le CME en retiendra entre 5 et 10. Les enfants élus iront ensuite dans chaque classe d'élémentaire pour présenter ces noms et procéder à un vote. L'objectif est d'avoir un choix pour la fin d'année pour le présenter au CMA en janvier.

Mettre un abri vélos près de l'école

Lors de la séance du 6 décembre nous demanderons à la responsable du service technique de présenter des équipements et leurs coûts. D'ici là les enfants doivent repérer des emplacements possibles et éventuellement des modèles à faire passer à la responsable du service enfance-jeunesse pour étudier la faisabilité en amont. Lors du CME il s'agira de procéder à un choix sur le modèle et l'emplacement.

Mettre en place un pédibus et organiser un concours d'inventions

Ces sujets demandent davantage de réflexion. Ils seront travaillés par la suite. Cependant les enfants peuvent déjà y réfléchir et noter leurs idées dans leur cahier.

Questions :

Quand on lieu les CMA ?

-> le 3^e mardi de chaque mois. Le prochain est prévu le 20 novembre. L'ordre du jour est affiché sur les panneaux d'affichage de la ville 15 jours avant.

Pièces jointes : tableau des projet discutés et retenus lors de la séance

Prochain Conseil municipal enfants : jeudi 6 décembre 2018 - 12h
